

Image not found or type unknown



## Vente appartement en indivision

Par **Poukiss**, le **30/09/2013** à **19:24**

Ma fille ,avec qui je suis en indivision suite au décès de mon mari  
Je veux vendre un appartement ,au départ elle était contre et ensuite suite à un mail que je lui  
ais envoyé ,elle a envoyé son accord au notaire et m'a prévenu qu'elle coupait les ponts avec  
moi

Alors ma question est la suivante

Si j'ai un acquéreur peut elle encore refuser la vente si le prix ne lui convient pas,,,,,,

Merci de bien vouloir me répondre ,

Recevez mes sincères remerciements

Cordialement

Csobry